

Le Paci lance le premier concours de TPE durables

Huit entreprises ont été sélectionnées. Quatre prix seront remis le 8 décembre

Le Paci (Pays d'Aubagne La Ciotat Initiative) n'est jamais en reste quand il s'agit d'innover d'inventer, d'initier.

Cette association dont le cœur de métier est le financement et l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises, lance cette année le premier concours des TPE durables et responsables. Quinze entreprises du territoire Aubagne-La Ciotat-Gardanne ont déposé leur candidature, huit ont été sélectionnées par un jury de quatre personnes. Quatre d'entre elles seront récompensées lors d'une cérémonie à Agora le 8 décembre prochain pour leurs actions en faveur du développement durable, sociale et sociétale. "Le Paci s'est engagé en 2010 dans le champ de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), précise Céline Fourcade, responsable du Paci. Il s'agit de la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable à savoir l'intégration dans leurs activités des préoccupations sociales, environnementales et économiques tout en prenant en compte les attentes de leurs clients, fournisseurs, salariés, etc. Nous avons commencé par former nos équipes sur ce RSE, puis nous avons lancé un plan d'action auprès des dirigeants que nous avons soutenus pour leur faire connaître ce concept, les aider à le mettre en œuvre et à le développer. Puis nous avons lancé en octobre les présélections pour le concours".

Quatre prix

Hier à Gémenos, les huit chefs d'entreprise sélectionnés étaient réunis autour des responsables du Paci et de ses partenaires (Total développement régional, le CIC et le Rotary



Les membres du Paci, leurs partenaires financiers et les huit chefs d'entreprise sélectionnés pour le premier concours des TPE durables et responsables réunis à Gémenos hier.

/PHOTO M.MY.

pour se présenter et se rencontrer en attendant le jour J.

Quatre prix seront décernés le 8 décembre: le prix "Sève" qui récompensera une TPE dont le développement durable est le cœur de métier; le prix "Racine" pour celle déjà fortement engagée en matière de RSE; le prix "Jeune pousse" pour celle qui en est aux prémices de sa démarche RSE et le prix "Coup de cœur" pour la TPE qui aura su se distinguer originalement des autres en matière de RSE.

Un choix cornélien pour les membres du jury car les huit jeunes entreprises sélectionnées sont somme toute intéressantes. Bénédicte Robert dirige depuis 2009 Axéo services à Roquevaire. La particularité de sa

démarche est qu'elle préconise l'utilisation exclusive de produits respectueux de l'environnement: pas de pesticides pour le jardinage, pas de détergents pour le ménage... Séverine Vilquin, elle, a ouvert deux boutiques Nature House à Aubagne qui proposent des conseils en nutrition et diététique et vend des compléments alimentaires. Michel Beltrutti dirige EcoMéditerranée, TPE spécialisée dans la collecte et le recyclage de matériel informatique médical et électronique. Il intervient aussi dans les lycées pour sensibiliser au recyclage et emploie une personne handicapée. Marie-Hélène Di Ruzza vient tout juste de créer son exploitation de maraîchage et d'œufs bio à La Destrousse et

vend sa production sur le marché. Mostafa Djendera et Jérôme Ollivier sont, eux aussi, au cœur du développement durable avec une exploitation forestière et la production de granulés en bois à Cuges. Valentine Huynh est traiteur asiatique bio à Gémenos. Sébastien Lantenois a lancé Terroir Bio une société de service de distribution de paniers bio issus de petits producteurs régionaux. Enfin, Alexandre et Julien Bachelier sont artisans menuisiers spécialisés dans le bois à Gémenos.

Une belle occasion de mettre en avant ces chefs d'entreprises volontaires. Rendez-vous dans quinze jours.

Marjorie MOLY

mmoly@laprovence-presse.fr